

**Le Maire,**  
**Le Président,**  
Cab. GA/XE

Châteauroux, le 12 mai 2016

Monsieur le Maire, Cher collègue,

Comme vous le savez, les membres du Comité de soutien Mis et Thiennot sont toujours aussi déterminés à faire reconnaître à la Justice l'innocence de Raymond Mis, Gabriel Thiennot et de leurs six compagnons d'infortune.

De nombreuses communes de l'Indre ont décidé de montrer leur soutien à cette cause en donnant le nom de Mis et Thiennot à un lieu public - une rue, une place, un square, une salle, un espace, etc.

Après Le Poinçonnet, Neuillay-les-Bois, Villedieu-sur-Indre, Saint-Gaultier, Thenay, Argenton-sur-Creuse, Mouhet, Le Blanc, Parnac, Thenay, Le Pont Chrétien, La Châtre-l'Anglin, Déols, Faverolles, Préaux, Saint-Georges-sur-Arnon, Néons-sur-Creuse et Belâbre, Châteauroux a également choisi de dénommer un espace au nom de ces deux victimes de l'injustice.

Dénommer un lieu public aux noms de Mis et de Thiennot permet de leur rendre un peu d'honneur et d'exprimer la volonté de la population de les voir innocentées.

Aussi, pour donner plus d'impact à notre mobilisation, je vous invite à rejoindre les nombreux maires qui ont choisi de réaliser cet acte symbolique.

Si vous le souhaitez, vous pouvez contacter le Comité de soutien Mis et Thiennot au 06 62 36 81 65 ou par courrier au 10 allée de la Bourie à Châteauroux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Cher collègue, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

*Très cordialement.*



GIL AVÉROUS